Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2024 - 24947 - 2003 B 01327 - 449 864 354 - ABALONE RESEARCH

Déposé au Greffe
le 28 AOUT 2024
Sous le N° 24947
RCS N° 03B1327

SAS ABALONE RESEARCH

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme à l'original
le 26/08/2024

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 729.06	3 729.06				
	Fonds commercial (1)	146 400.00		146 400.00	146 400.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	42 100.74	38 448.62	3 652.12	1 694.77	1 957.35	115.49
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	168.00		168.00	168.00		
	Prêts	13 430.00		13 430.00	14 353.00	-923.00	-6.43
	Autres immobilisations financières	5 498.46		5 498.46	2 498.46	3 000.00	120.07
	Total II	211 326.26	42 177.68	169 148.58	165 114.23	4 034.35	2.44
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	495 611.85	13 306.50	482 305.35	533 946.71	-51 641.36	-9.67
	Autres créances	513 059.77		513 059.77	402 359.88	110 699.89	27.51
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 494.98		7 494.98	5 863.09	1 631.89	27.83
	Total III	1 016 166.60	13 306.50	1 002 860.10	942 169.68	60 690.42	6.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 227 492.86	55 484.18	1 172 008.68	1 107 283.91	64 724.77	5.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 18 928.46
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	167 019.41	124 542.21	42 477.20	34.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	171 593.42	92 477.20	79 116.22	85.55
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	448 612.83	327 019.41	121 593.42	37.18
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	24 931.00	24 931.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	24 931.00	24 931.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 285.97	1 420.00	865.97	60.98
	Emprunts et dettes financières diverses	60 892.04	48 235.48	12 656.56	26.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 125.80	127 099.00	-21 973.20	-17.29
	Dettes fiscales et sociales	523 239.53	568 981.70	-45 742.17	-8.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 921.51	9 597.32	-2 675.81	-27.88
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	698 464.85	755 333.50	-56 868.65	-7.53
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 172 008.68	1 107 283.91	64 724.77	5.85
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	698 464.85	755 333.50		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 628 650.74		3 628 650.74	3 467 560.12	161 090.62	4.65
Chiffre d'affaires NET	3 628 650.74		3 628 650.74	3 467 560.12	161 090.62	4.65
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 393.61	17 187.23	7 206.38	41.93
Autres produits			1 509.34	117.02	1 392.32	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 654 553.69	3 484 864.37	169 689.32	4.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			376 367.71	346 606.77	29 760.94	8.59
Impôts, taxes et versements assimilés			92 461.34	87 326.19	5 135.15	5.88
Salaires et traitements			2 363 892.37	2 294 640.50	69 251.87	3.02
Charges sociales			513 758.17	547 056.68	-33 298.51	-6.09
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 339.75	1 373.36	-33.61	-2.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 614.53		4 614.53	
Dotations aux provisions						
Autres charges			271.38	11.13	260.25	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 352 705.25	3 277 014.63	75 690.62	2.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			301 848.44	207 849.74	93 998.70	45.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	74 544.38	42 754.78	31 789.60	74.35
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	74 544.38	42 754.78	31 789.60	74.35
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	71 211.38	50 189.87	21 021.51	41.88
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	71 211.38	50 189.87	21 021.51	41.88
2. Résultat financier (V-VI)	3 333.00	-7 435.09	10 768.09	144.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	305 181.44	200 414.65	104 766.79	52.28
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		969.38	-969.38	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		969.38	-969.38	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 682.02	55.83	9 626.19	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 682.02	55.83	9 626.19	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 682.02	913.55	-10 595.57	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	65 988.00	54 792.00	11 196.00	20.43
Impôts sur les bénéfices (X)	57 918.00	54 059.00	3 859.00	7.14
Total des produits (I+III+V+VII)	3 729 098.07	3 528 588.53	200 509.54	5.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 557 504.65	3 436 111.33	121 393.32	3.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	171 593.42	92 477.20	79 116.22	85.55

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 172 008.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 628 650.74 Euros et dégageant un bénéfice de 171 593.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	150 129		
Installations générales agencements aménagements divers	24 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 904		3 297
TOTAL	38 804		3 297
Autres titres immobilisés	168		
Prêts, autres immobilisations financières	16 851		3 000
TOTAL	17 019		3 000
TOTAL GENERAL	205 952		6 297

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			150 129	150 129
Installations générales agencements aménagements divers			24 900	24 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 201	17 201
TOTAL			42 101	42 101
Autres titres immobilisés			168	168
Prêts, autres immobilisations financières		923	18 928	18 928
TOTAL		923	19 096	19 096
TOTAL GENERAL		923	211 326	211 326

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 729			3 729
Installations générales agencements aménagements divers	24 569	331		24 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 540	1 009		13 549
TOTAL	37 109	1 340		38 449
TOTAL GENERAL	40 838	1 340		42 178

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	331				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 009				
TOTAL	1 340				
TOTAL GENERAL	1 340				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	24 931				24 931
TOTAL	24 931				24 931

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 692	4 615			13 307
TOTAL	8 692	4 615			13 307
TOTAL GENERAL	33 623	4 615			38 238
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 615			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 430	13 430	
Autres immobilisations financières	5 498	5 498	
Clients douteux ou litigieux	15 968	15 968	
Autres créances clients	479 644	479 644	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 192	5 192	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 937	14 937	
Groupe et associés	488 138	488 138	
Débiteurs divers	4 793	4 793	
Charges constatées d'avance	7 495	7 495	
TOTAL	1 035 095	1 035 095	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	923		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 286	2 286		
Emprunts et dettes financières divers	60 892	60 892		
Fournisseurs et comptes rattachés	105 126	105 126		
Personnel et comptes rattachés	292 977	292 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 958	35 958		
Impôts sur les bénéfices	6 916	6 916		
Taxe sur la valeur ajoutée	153 865	153 865		
Autres impôts taxes et assimilés	33 523	33 523		
Autres dettes	6 922	6 922		
TOTAL	698 465	698 465		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 873			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	818
Autres créances	4 793
Total	5 611

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	307
Emprunts et dettes financières diverses	706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 965
Dettes fiscales et sociales	200 097
Autres dettes	6 922
Total	223 996

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 495
Total	7 495

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40 26 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	126 117
Total (1)	126 117

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	277 405
Total	277 405

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	362
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		362

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65 %

ABALONE RESEARCH
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
449864354 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 171593,42 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 167019,41 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 338612,83 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 158612,83 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 180000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 45,00 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			50 000,00 €
31.12.2020			132 000,00 €
31.12.2019			200 000,00 €



ABALONE RESEARCH
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
449864354 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 171593,42 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 167019,41 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 338612,83 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

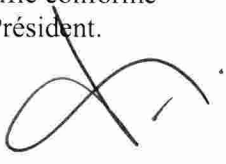
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 158612,83 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 180000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 45,00 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			50 000,00 €
31.12.2020			132 000,00 €
31.12.2019			200 000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

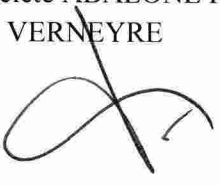
ABALONE RESEARCH
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
449864354 RCS NANTES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE RESEARCH
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone Research S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme à l'original
le 21/09/2024

Exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone Research S.A.S
43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone Research S.A.S

43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone Research S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone Research S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23/05/2023 10:53

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE RESEARCH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44986435400047 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 729	AG 3 729		
	Fonds commercial (1)	AH	146 400	AI	146 400	146 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	42 101	AU 38 449	3 652	1 695
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	168	BE	168	168
	Prêts	BF	13 430	BG	13 430	14 353
	Autres immobilisations financières*	BH	5 498	BI	5 498	2 498
	TOTAL (II)	BJ	211 326	BK 42 178	169 149	165 114
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	495 612	BY 13 307	482 305	533 947
	Autres créances (3)	BZ	513 060	CA	513 060	402 360
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 495	CI	7 495	5 863
	TOTAL (III)	CJ	1 016 167	CK 13 307	1 002 860	942 170
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 227 493	1A 55 484	1 172 009	1 107 284

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 18 928 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE RESEARCH — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	167 019	124 542
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	171 593	92 477
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	448 613	327 019
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 931	24 931
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	24 931	24 931
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 286	1 420
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	60 892	48 235
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	105 126	127 099
	Dettes fiscales et sociales	DY	523 240	568 982
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 922	9 597
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	698 465	755 334
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 172 009	1 107 284

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	698 465	755 334
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 979	1 113

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE RESEARCH — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 628 651	FH		FI	3 628 651	3 467 560
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 628 651	FK		FL	3 628 651	3 467 560
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 394	17 187
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 509	117
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 654 554	3 484 864
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	376 368	346 607
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	92 461	87 326
	Salaires et traitements*					FY	2 363 892	2 294 641
	Charges sociales (10)					FZ	513 758	547 057
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 340	1 373
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 615	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	271	11
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 352 705	3 277 015
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	301 848	207 850
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	74 544	42 755
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	74 544	42 755
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	71 211	50 190
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	71 211	50 190
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 333	(7 435)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	305 181	200 415

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE RESEARCH — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		969
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		969
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 682	56
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 682	56
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 682)	914
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	65 988	54 792
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	57 918	54 059
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 729 098	3 528 589
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 557 505	3 436 111
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	171 593	92 477

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 394	17 187
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
DON	6 500	
AMENDES MAJORATIONS	14	
HONORAIRES VIVESCO	3 167	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 172 008.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 628 650.74 Euros et dégageant un bénéfice de 171 593.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	150 129		
Installations générales agencements aménagements divers	24 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 904		3 297
TOTAL	38 804		3 297
Autres titres immobilisés	168		
Prêts, autres immobilisations financières	16 851		3 000
TOTAL	17 019		3 000
TOTAL GENERAL	205 952		6 297

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			150 129	150 129
Installations générales agencements aménagements divers			24 900	24 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 201	17 201
TOTAL			42 101	42 101
Autres titres immobilisés			168	168
Prêts, autres immobilisations financières		923	18 928	18 928
TOTAL		923	19 096	19 096
TOTAL GENERAL		923	211 326	211 326

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 729			3 729
Installations générales agencements aménagements divers	24 569	331		24 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 540	1 009		13 549
TOTAL	37 109	1 340		38 449
TOTAL GENERAL	40 838	1 340		42 178

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	331				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 009				
TOTAL	1 340				
TOTAL GENERAL	1 340				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	24 931				24 931
TOTAL	24 931				24 931

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 692	4 615			13 307
TOTAL	8 692	4 615			13 307
TOTAL GENERAL	33 623	4 615			38 238
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 615			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 430	13 430	
Autres immobilisations financières	5 498	5 498	
Clients douteux ou litigieux	15 968	15 968	
Autres créances clients	479 644	479 644	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 192	5 192	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 937	14 937	
Groupe et associés	488 138	488 138	
Débiteurs divers	4 793	4 793	
Charges constatées d'avance	7 495	7 495	
TOTAL	1 035 095	1 035 095	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	923		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 286	2 286		
Emprunts et dettes financières divers	60 892	60 892		
Fournisseurs et comptes rattachés	105 126	105 126		
Personnel et comptes rattachés	292 977	292 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 958	35 958		
Impôts sur les bénéfices	6 916	6 916		
Taxe sur la valeur ajoutée	153 865	153 865		
Autres impôts taxes et assimilés	33 523	33 523		
Autres dettes	6 922	6 922		
TOTAL	698 465	698 465		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 873			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	818
Autres créances	4 793
Total	5 611

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	307
Emprunts et dettes financières diverses	706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 965
Dettes fiscales et sociales	200 097
Autres dettes	6 922
Total	223 996

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 495
Total	7 495

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40 26 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	126 117
Total (1)	126 117

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	277 405
Total	277 405

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	362
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		362

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65 %

KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone Research S.A.S

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Certifié conforme à l'original
le 26/08/2024

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone Research S.A.S
43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone Research S.A.S

43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone Research S.A.S,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23/05/2023 10:18

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

CB 50,45 €

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83
www.abalone-interim.com

ARRIVE LE
28 AOUT 2024
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

ABALONE a été labellisé Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail

GREFFE du Tribunal de Commerce de Nantes
Immeuble Rhuys
2 Ter Quai François Mitterrand
BP 86 209
44262 NANTES CEDEX 2

OBJET : DEPOT DES COMPTES ANNUELS – ABALONE RESEARCH – N°RCS 449 864 354

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli l'ensemble des documents nécessaires au dépôt des comptes annuels pour l'exercice clos le 31.12.2022 de la société ABALONE RESEARCH , savoir :

- Bilan Actif/Passif, Comptes de résultat, Annexes, certifiés conformes par le Représentant légal de la société ;
- Proposition/ Affectation du Résultat certifiées conformes par le Représentant légal de la société ;
- Rapports du Commissaire aux comptes, certifiés conformes.

Ainsi qu'un chèque d'un montant de 50,45 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Nantes, correspondant aux frais de formalités.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Service Juridique – JT
43, Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,

PO/ Nadège LIGNON, Directrice Générale Adjointe

Abalone Group
Network France WE SUPPORT